



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : TotalEnergies Renouvelables France

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue ZAC de Mazeran, 74 rue Lieutenant Montcabrier

Commune Béziers

Code postal 34500

Nature des activités : TotalEnergies Renouvelables France est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies renouvelables

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	Habitats de reproduction, d'alimentation et d'hivernage impactés. Impact sur 7 226 m ² de zone de décharge pour l'extraction des déchets sauvages en dehors de la plateforme bitumée polluée.
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le parc solaire de Vernon ayant pour seul objectif d'injecter l'intégralité de la production électrique sur le réseau électrique national répond à un besoin collectif de la population. Cette centrale relève des installations assurant un service d'intérêt collectif. La justification globale du développement de ce type de projet est motivée par les objectifs européens et nationaux de disposer d'une production d'énergies renouvelables, tout en exploitant des zones délaissées d'un point de vue du cahier des charges de l'appel d'offres solaire. La réalisation du projet photovoltaïque de Vernon répond à des intérêts publics nationaux et locaux.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *Destruction Préciser :

Altération Préciser : Le site d'étude étant à ce jour recouvert de déchets sauvages dû à son ancienne activité (ancienne décharge exploitée des années 1960 à 1990) et à de nombreux dépôts sauvages, l'extraction des déchets en dehors du site d'étude doit être réalisée pour le projet de la centrale solaire de Vernon. Ces déchets s'étendent au sein d'une plateforme bitumée fréquentée par le Léopard des murailles, une espèce protégée selon l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021. Le nettoyage du site d'étude crée un risque de dérangement et de destruction d'individus de reptiles au moment de l'extraction des déchets.

Dégradaation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *Formation initiale en biologie animale Préciser :Formation continue en biologie animale Préciser :Autre formation Préciser : Chargé d'études écologue.....**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**Préciser la période : entre le 1er septembre et le 31 octobre 2024
ou la date :**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Normandie

Départements : Eure

Cantons : -

Communes : Vernon

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Renforcement des populations de l'espèce Autres mesures..... Préciser :
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Plusieurs mesures ont été préconisées pour limiter l'impact de la phase chantier du projet sur la faune protégée.

Concernant le Léopard des murailles : E1 – Préservation des zones à enjeu ; R3 – Commencement des travaux en dehors des périodes de fortes sensibilités pour la faune ; R6 – Dépollution du bassin d'orage et de la plateforme bitumée ; S1 – Suivi écologique des mesures en phase chantier ; C1 – Création de gîtes en faveur des reptiles.

(cf. page 96 à 97 du dossier de Demande de dérogation "Espèces protégées" du projet d'implantation d'une centrale solaire au sol à Vernon)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi écologique des mesures préconisées pour éviter le risque de destruction d'individus d'amphibiens et de reptiles pendant la phase de nettoyage du site d'étude et pendant la phase chantier du projet sera encadré par un écologue expérimenté. Ce suivi fera l'objet d'un compte rendu écrit au maître d'ouvrage.

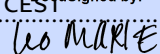
* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le **octobre 9, 2023** | **1:20 PM CEST**

Votre signature

DocuSigned by:



FFDBC1F73D4042A...